

Conseil Municipal du 23 septembre 2022

19 h 30, salle de la Mairie

Présents: BONTEMPS Jean Paul, CLEMENT Jérôme, VION Patrick, BERGER Emeline, AUFRANC Michel, CHAMPEME Nicolas, GAVAND Fabienne, HUMBERT Jacques, LEGLISE Nelly, FAIVRE Romain, DUPUIS Sylvain, PORET Vincent.

Excusés : SANVERT Marie - Agnès, REVILLOT, Hubert, LAZARUS Ludivine

Approbation du compte – rendu du conseil du 8 juillet 2022.

Délibérations :

1. Participations communales au SIVOS :

Versement du 3ème tiers 2022 soit 29 367 €.

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

2. Proposition ONF coupe de bois :

Pour année 2023 : il est prévu d'exploiter les coupes 15 et 16, le conseil attend néanmoins du prestataire délégué par l'ONF un travail plus qualitatif que ce qui a été réalisé dans les coupes de 13 et 14, en Vaivre.

Il est également mis à la proposition de faire à l'identique pour la coupe 17.

En ce qui concerne les coupes de 2021, les affouagistes ont pu aller au bout de leur coupe et de leur travail.

Les coupes sont situées en Fouillis. Une centaine de moules sont disponibles (230 stères) pour les affouagistes.

Les tarifs restent les même qu'en 2021 soit 30 € le lot d'affouage et 12 €le moule pour les houpriers

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

3. Mise en non-valeur d'une redevance assainissement de 2017 :

Une redevance assainissement a été établie à tort après un changement de propriétaire. N'ayant plus cette compétence, il ne nous est pas possible de modifier cette facturation d'un montant de 283.23€,

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.

4. Demande autorisation passage d'un rallye automobile :

Le comité organisateur renouvelle sa demande de passage du Rallye des vins dans le Bourg, pour l'édition 2023.

Après vote à main levée, c'est oui à la majorité qui l'emporte.

Une buvette pourra être installée et sera proposée à la gestion des trois associations communales.

Le conseil donne tout pouvoir à Mr Maire pour en référer au comité d'organisation.

5. Location de tables et chaises :

Demandes de location des tables et chaises de l'ancien mobilier de la Salle Polyvalente ont été satisfaites cependant pour l'encaissement, la Trésorerie nous fait des difficultés. Il y a nécessité d'ouverture d'une nouvelle ligne dans le tableau de nos locations de matériels.

:

Proposition de tarif :

-Tables de 4 places avec 4 chaises : 5€

-Tables de 6 places avec 6 chaises : 8€

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

6. Bruit « agressif » émis par certains locataires de la salle Polyvalente :

Les habitants d'une maison voisine de la salle des fêtes jugent excessif le bruit qu'ils perçoivent pendant les soirées durant lesquelles la salle est louée. Un courrier AR arrivé en mairie, avec copie au Préfet et à l'ARS.

Réponse de l'ARS: "étude acoustique d'impact des nuisances sonores sur l'extérieur est une obligation légale, suite au décret 2017,

Un limiteur de pression acoustique est à installer en couplage avec les ouvrants + Pour la location estivale: une climatisation qui sera nécessaire" car la salle devra rester fermée durant la location

Il est indispensable de changer le limiteur de pression acoustique, des devis sont demandés.

Pour se faire, le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

Le conseil souhaiterait également rencontrer ces deux personnes qui se sont plaintes afin de mieux saisir leurs doléances et ce qu'ils attendent, en tant qu'administrés.

Une enquête de voisinage est également envisagée.

7. Eglise marché public pour rénovation de l'intérieur :

Lors de notre dernière séance le coût annoncé pour rénovation ne comportait que l'intérieur et quelques retouches sur l'extérieur.

Depuis l'architecte a réexpertisé l'extérieur et réévalué l'évaluation du coût qui se monte ainsi à 363 110 € HT.

Estimatif des coûts	HT	Subventions sur	363 110,00 €
Estimation de l'intérieur+ extérieur	363 110,00 €	Legs et Pierre Fiche	130 000,00 €
		DETR 30%	108 933,00 €
		Cons Départemental	35 000,00 €
		Fondation Patrimoine	40 000,00 €
		Si Fond Pat : Région	15 000,00 €
		Autofinancement	34 177,00 €

Le marché public est prêt à être mis en ligne.

Appel aux volontaires bénévoles pour le déménagement de l'intérieur de l'église et le stockage des éléments, il y aura besoin d'aide pour nettoyer et replacer les pièces après les travaux. Cela permettra de réduire le coût.

Les joints de carrelage sera refait par nos agents techniques.

Le conseil approuve à l'unanimité pour la rénovation intérieure et extérieure et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

8. Maison Maurice, marché public, conclusion de l'appel d'offres :

Conclusion du marché public: la moitié des lots n'a reçu aucune offre, le marché a donc été qualifié « infructueux ». Cela ouvre la possibilité de procéder à un nouvel appel d'offres de gré à gré, sans la contrainte du marché public en espérant obtenir 3 devis minimum par lot.

Le conseil approuve à l'unanimité pour la rénovation de cette maison et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.

9. Emploi, tableau des effectifs :Agent technique, Agent Administratif:

-Recrutement d'un Agent contractuel en capacité d'encadrer de nos Agents techniques. A compter de septembre 2022. Aides de l'Etat pour prise en charge partielle du salaire durant 24 mois accessibles.

-Recrutement d'un (e) Agent Administratif contractuel (le) pour remplacer Mme Valérie Granger qui est prestation de service depuis plus de 6 ans et doit réintégrer sa mairie d'origine à temps plein au 01/01/2023.

De plus nous avons engagée Corine dans une formation, ce qui lui prendra une journée par semaine sur six mois et ne sera donc à notre service que 3 jours au lieu de quatre par semaine. Ce seront donc 2 journées pour Valérie et une pour Corinne qu'il nous faut compenser. Il est nécessaire que cette nouvelle recrue arrive rapidement pour la transmission de connaissances avant la fin de cette année.

Agents «enquêteurs» recensement du 15/01 - 15/02

Michel AUFRANC coordonnateur

Mme Marie Hélène Laurent enquêteur,

Mme Anne Laure Gevrey enquêteur.

Distribuer des dossiers, aider certains habitants à les remplir, et les récupérer. Possibilité de répondre par internet.

10. **Eclairage public** vu l'évolution du coût des énergies la réduction du temps d'éclairage peut-elle être remise en question : passer la séquence d'extinction de 23 h – 6 h à 21 h – 6 h 30 ? voir Sydesl. A reprogrammer.

11. **Achat d'une parcelle jouxtant l'école maternelle** : parcelle constructible AC 196p de 143 m²

Cette parcelle est située sous les fenêtres de la maternelle, son achat évitera les problèmes d'un voisinage trop proche.

Valeur : 10 €/m² Soit 1 430 € + frais d'achat (fait suite à la délibération 2021-46).

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

12. **Proposition ONF d'ouverture de coupes de bois 2023-2024** :

Les parcelles 15-16-17-22-34 seront inscrites à l'état d'assiette de coupes.

ONF sera chargé des ventes du bois d'oeuvre produit.

Le conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Mr Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

13. **Questions diverses** :

PLUI: on arrive au terme, le document est actuellement en cours de relecture à la DDT. Il sera revu au plus tard en 2027, en 2030 puis tous les 6 ans.

Des règlements ont changé, mais sans décret d'application actuellement, donc pas intégrables au PLUI retravaillé.

Taxe d'Aménagement: partage de la TA avec la ComCom. Délibération à venir.

Elagage: courrier aux propriétaires qui ont des arbres gênants, la commune a pu faire une partie des broyages

Voirie entretenue en 2022: chemin de la Nourrière, Tour de Vers, Chaulvey, Pont rue Bergerat en attente,

Séance levée à 21h55.

Secrétaire Emeline Berger 	Signatures	Bontemps Jean Paul 	Maire
--	------------	---	-------